

# Communiqué de Presse

## Direction de la Communication

Réf: 208f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: [www.coe.int](http://www.coe.int)

e-mail: [pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)



### 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Le Conseil de l'Europe lance la deuxième phase de son Projet sur la cybercriminalité

Strasbourg, 12.03.2009 – A l'occasion de sa 4<sup>ème</sup> conférence annuelle sur la cybercriminalité, le Conseil de l'Europe a lancé la deuxième phase (mars 2009-juin 2011) de son Projet sur la cybercriminalité, destiné à aider les pays du monde entier à mettre en œuvre sa Convention – seul instrument juridique contraignant en la matière au plan international – et à adopter des normes plus rigoureuses en faveur de la protection des enfants et des données personnelles.

McAfee a annoncé lors de la conférence son soutien financier au Projet du Conseil de l'Europe afin de contribuer au développement de programmes de formation des policiers et des magistrats en vue d'impacter de manière pratique et tangible sur la diminution de l'activité cybercriminelle. La contribution de McAfee s'ajoute à celle de Microsoft et du Gouvernement roumain.

Intervenant à l'ouverture de la conférence, Tim Cranton, avocat-conseil du Programme mondial sur la sécurité d'Internet de Microsoft, a quant à lui appelé à la création de Centres d'excellence pour la formation, la recherche et l'éducation (« 2Centre »), soutenus à la fois par les pouvoirs publics et l'industrie. Les premiers programmes devraient voir le jour dès 2010. Les participants ont souligné, lors de l'atelier consacré à la formation, l'importance de répondre aux besoins de formation de l'ensemble des acteurs concernés, publics et privés.

« Les crimes commis par le biais de l'Internet ont une portée mondiale. Ils sont complexes et les enquêtes en la matière sont par conséquent difficiles à mener », a déclaré Alexander Seger, responsable du Projet sur la cybercriminalité. « La clé du succès réside dans la conclusion de partenariats dynamiques entre les secteurs public et privé », a-t-il ajouté.

Organisée à Strasbourg les 10 et 11 mars, la conférence a réuni près de 280 experts de la cybercriminalité venus de 70 pays, y compris un nombre croissant de représentants du secteur privé et d'organisations internationales pour discuter notamment des moyens de combattre la pédopornographie sur Internet, ainsi que la fraude et le blanchiment d'argent sur le Web.

La conférence a mis en lumière la nécessité d'établir un climat de confiance entre les acteurs publics et privés qui oeuvrent contre la cybercriminalité, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les participants ont aussi discuté des mesures propres à renforcer l'efficacité de la coopération internationale, en particulier le réseau des points de contact 24/7. Ces derniers doivent être aptes à répondre à l'urgence et à sauvegarder les données et les preuves ; ils devraient également mieux se faire connaître dans leur propre pays.

Le Conseil de l'Europe continuera à étudier les conséquences de l'informatique dans les nuages (« cloud computing ») et entend s'assurer que sa Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel correspondre aux progrès technologiques intervenus depuis son adoption en 1981 et ait une approche globale.

./..

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

# Communiqué de Presse

---

Réunit les 12 et 13 mars à Strasbourg, le Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY) discutera notamment de certaines dispositions du traité actuel, de la question de la compétence dans les affaires de cybercriminalité et de la coopération pratique entre les points de contact 24/7. Le Comité examinera également s'il est opportun, à la lumière des évolutions juridiques, politiques et technologiques, de compléter la Convention.

Les conclusions de la Conférence peuvent être consultées sur le site [www.coe.int/cybercrime](http://www.coe.int/cybercrime).

**Contact presse** : Estelle Steiner, Attachée de presse  
tél. +33 (0)3 88 41 33 35, mobile +33 (0)6 08 46 01 57, [estelle.steiner@coe.int](mailto:estelle.steiner@coe.int)